

**COMMISSION CIVISME  
28 JANVIER 2006**

« **Sur la discrimination positive** »

**INTERVENANT : YAZID SABEG**

« Il faut sortir des vœux pieux, des pétitions de principe ou des engagements moraux. Il faut une obligation de résultats et la discrimination positive a l'intérêt d'être claire sur ce point. Elle est là pour corriger des inégalités. Ce sont des moyens méthodiques qui qualifient de façon claire les populations auxquelles on s'adresse. La France est la lanterne rouge des sociétés avancées dans ce domaine. Au plan de la diversité, de la lutte contre les discriminations, elle est le pays qui en fait le moins, où le droit est le moins coercitif et où ce sujet est le moins prioritaire. En France, il n'y a pas de races mais il y a du racisme. Nous sommes égaux mais discriminés. On est libre sans avoir le droit à la différence. C'est tout ce modèle républicain qui a échoué et qu'il faut revisiter. »

Yazid Sabeg

**Yazid Sabeg**, docteur es sciences économiques, est président du conseil d'administration de CS Communication et Systèmes (anciennement Compagnie des Signaux) et membre de l'Institut Montaigne qui a remis un rapport sur la discrimination dans le monde du travail au Premier ministre le 22 novembre dernier (*Des entreprises aux couleurs de la France*).

Pour consulter le rapport de l'Institut Montaigne et la Charte de la diversité dans l'entreprise : [www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org)

Il est également co-auteur avec son frère Yacine de l'ouvrage « *La discrimination positive : pourquoi la France ne peut y échapper* », publié chez Calmann-Lévy.

\*\*\*\*\*

La publication de cet ouvrage est venue après le travail accompli à l'Institut Montaigne (cercle de réflexion d'inspiration libérale, au sens étymologique du terme, fondé par Claude Bébéar) avec pour but de mettre en exergue la situation faite à une partie de la population, qu'on peut appeler « **les oubliés de l'égalité des chances** » : 1/4 de la population composée de Français dits de souche, déclassés, éloignés de l'emploi, exclus, premières victimes de la crise économique, de mutations économiques et sociales, auxquels s'ajoutent d'autres hommes et femmes, rencontrant les mêmes problèmes, mais subissant de surcroît d'autres handicaps (patronyme, couleur de peau, faciès, montrant leur origine extra-européenne). Des minorités visibles, ayant des traits communs avec d'autres pauvres, mais toujours pauvres, reléguées, confrontées à des inégalités massives, transgénérationnelles (école, formation, accès aux soins, à l'emploi, au logement)

Je suis parti de cette observation : la France est un pays qui vante des valeurs essentielles (égalité, liberté), mais un pays à deux vitesses, où se côtoieront bientôt deux France, une presque normale, blanche, au taux de chômage conforme aux standards européens, mais l'une plus colorée, au taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Elle se structure en deux parties, avec quelques choses qui ressemblent à un certain apartheid. **La France ne sait pas gérer sa diversité, qu'elle n'accepte pas au fond d'elle-même.**

Nous avons une identité qui considère, avec là encore des représentations transgénérationnelles, que le Noir ou l'Arabe n'est pas tout à fait français, ce qui entraîne un débat permanent sur les origines. En ce qui me concerne, je suis français, né en France. Jusqu'à quand moi-même, mes enfants, mon fils, auquel on dit « Retourne dans ton pays » parce qu'il s'appelle Karim, mes petits enfants auront-ils une origine étrangère ?

Notre pays est structuré sociologiquement de telle façon qu'il exclut du champ de toutes les représentations sociales (médias, culture, vie politique...) tout ce qui est coloré : les minorités visibles sont donc absentes. Il faut reconnaître aujourd'hui que la France discrimine énormément, l'entreprise, la société étant très discriminantes. La France est plus ethniciste que raciste, pour recréer de façon plus insidieuse une société telle qu'on se la projette, blanche, plutôt masculine.

C'est intéressant d'avoir ce débat avec vous aujourd'hui, car nous sommes à une période charnière : l'évolution de la société française peut-être semblable à celle des Pays-Bas, où en 2015, 60% de la population sera d'origine étrangère. **La France sera moins marquée mais aura une relève démographique très fortement marquée par l'ascendance étrangère.** La diversité va sauter de plus en plus aux yeux des gens, avec un phénomène massif au plan démographique, par la constitution du peuple français, alors que l'opinion n'a jamais été préparée par les gouvernements successifs qui ont menti, à une immigration de peuplement, au fait que la population de demain serait au moins à 30 % phénotypée. On leur disait « Ils ne font que passer, ils ne vont pas rester, ils ne peuvent pas être français... »

Il y a le refus de se livrer à un comptage ethnique, qui équivaut au refus de voir la réalité, l'exhaustivité de la société, d'accepter cette image qui ne correspond pas au discours de la France unie et indivisible. **Pas de statistiques, pas de races, mais du racisme, et une partie de la France bel et bien colorée** mais qu'on refuse de voir.

**On peut évoquer trois grandes raisons :**

**La France a été africaine**, on l'oublie, avec l'Algérie (mais aussi une trentaine d'autres pays) qui fut très peu de temps une colonie mais très vite partie intégrante de la République. L'Algérie c'était la France et l'islam est la deuxième religion du pays depuis 175 ans et non pas depuis quelques années. L'Algérie avait fait l'objet d'un traitement d'exception, la France n'a pas fait œuvre d'universalité en Algérie. Il y avait deux catégories de population. D'abord les Français, puis ensuite sur une base religieuse, les Juifs algériens, auxquels on a donné la citoyenneté, enfin et les apatrides et étrangers. Les Arabo-Berbères, eux, n'ont jamais bénéficié d'une citoyenneté pleine et entière. Elle s'est menti à elle-même. La République a truqué. Ce sont des choses qu'on apprend pas aux enfants à l'école et je suis ravi que ce débat s'ouvre après la maladresse de cet article 4 de la loi du 23 février. Il faut un débat sur l'histoire de la présence française en Algérie. Pour moi, la France continue à se mentir à elle-même car le discours sur l'égalité est tout à fait formel, proclamatoire, n'a pas de contenu et est même un prétexte qui vise à empêcher toute action, tout mouvement pour corriger les inégalités. Il y a un refus d'assumer son histoire.

Comment a-t-on pu envisager de parler de positif et de négatif à propos d'une présence imposée par la force ? Qu'un ethnocide subi ait pu avoir du bon, c'est pour moi, qui suis français, tout à fait singulier et symptomatique de ce que la France continue à se raconter des histoires sur son moule intégrationniste et son pseudo-modèle. Tout cela est sans portée et est inopérant aujourd'hui.

**Des données sémantiques** : Je suis français, enfant de la République, comme l'a dit Chirac le 18 novembre. La France n'a jamais fait droit à une reconnaissance collective sur une base ethnique ou culturelle (sauf en Algérie sur une base négative). En Algérie, on a tous la même origine. Moi, j'ai appris que mes ancêtres étaient des Gaulois, et c'est tant mieux ! J'ai eu une éducation fondée sur l'oubli de mes origines. Mais il se trouve que je suis constamment, parce que je suis arabo-berbère, parce que j'ai un prénom musulman, parce que je suis musulman, sans cesse renvoyé à l'origine de mes parents et de mes grands-parents. Autre débat troublant : pourquoi parler d'intégrer des enfants nés en France ? Refuseraient-ils de s'intégrer ? Est-ce qu'on refuse de les intégrer ? On ne se pose pas cette question pour des enfants nés en France ou alors c'est qu'on se pose la question : « Sont-ils intégrables ? » Ce débat est hallucinant et unique au monde. Cela n'existe pas ailleurs ! Prenez un Américain noir ou pakistanais, on ne lui demandera jamais son origine ! Il est ce qu'il est mais nous, nous avons toujours besoin de porter un regard sur les origines ! Quand cela va-t-il cesser ?

**Des données sociales** : la question sociale a été oubliée, la question essentielle. Comment socialement faire des égaux ? Comment organiser la mobilité sociale de ces populations ? Comment rétablir l'exogamie qui est un des facteurs importants de l'assimilation ? (Je n'aime pas beaucoup le mot d'intégration, vous l'aurez compris !) Comment rétablir la fierté de l'appartenance nationale ? Le ras-le-bol social de ces populations, (récemment stigmatisées par Finkielkraut, qui insinue que ces gamins n'aiment pas la France alors que ce qu'ils n'aiment pas c'est la condition qui leur est faite), est à la mesure de leur exclusion sociale et des discriminations qu'ils subissent. Ces gamins n'aiment pas la condition sociale que la France leur fait, mais ils ne sont pas plus anti-français que d'autres. Il ne faut pas jeter l'opprobre sur l'ensemble sous prétexte qu'il y a quelques crétins qui remettent en cause l'ordre en cassant, en brûlant, en traficant..... que sais-je encore....

La République les exclut. Mais comme je préside l'Agence de Rénovation Urbaine, je vais souvent dans les quartiers et je peux voir que ces jeunes sont désireux de se faire une place, de participer authentiquement à la vie de leur pays si tant est qu'on leur donne la possibilité ou l'occasion de le faire.

Ils sont aussi victimes que d'autres jeunes des conséquences de la crise sociale qui a brouillé les repères, les relations au travail, à l'éducation, à l'argent, disloqué les familles. Le chômage a tout noyé, tout détruit.

Il faut porter un regard différent, ne pas essentialiser les questions religieuses, qui est un jeu dangereux, comme notre pays a tendance à le faire trop souvent, mais traiter les conditions sociales.

### **La réponse : la discrimination positive**

La réponse, je n'en vois qu'une et on l'appelle comme on veut ! Les débats terminologiques sont tout à fait français ! Tout leurre, trucage, manipulation pour l'éviter est voué à l'échec. Le débat entre les pour, les contre est dépassé !

Ils y a aussi ceux qui ont inventé un concept nouveau qui est l'égalité des chances ! L'égalité des chances je ne sais pas ce que cela veut dire. L'égalité, je sais. L'article 1 de la constitution postule que la République assure l'égalité ! Tout le monde y a droit ! Mais l'égalité des chances corrige rien.

Il nous faut passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats, se fixer des objectifs, sinon, nous risquons une situation à l'américaine, avec des bouffées de révolte

larvées, permanentes, avec de fortes tensions pendant les élections, comme dans les années soixante. Les Américains ont fini par prendre le taureau par les cornes.

Les institutions et les politiques doivent être rendues équitables et impartiales, et mener des politiques ciblées en faveur des populations qui cumulent les inégalités. Elles sont moins bien logées, évidence que nient certains lors de réunions. Certains quartiers, extrêmement dégradés sont pires qu'à Moscou, Bucarest ! Il faut visiter ce que qu'est une cité de ce type !

En tant que président de l'Agence de Rénovation Urbaine, je suis frappé amené à me rendre dans des quartiers ethniquement homogènes, à Toulouse, Montpellier, complètement abandonnés au vol, à la délinquance, à la drogue, au sida.

1200 ghettos qu'on visite encadrés par la police avec des chiens. Quartiers où on a laissé s'installer des pratiques, des habitudes, des organisations sociales, quartiers sensibles, d'exclusion, dont on ne sort pas, ce qui fait qu'on ne connaît pas le reste de la population française. « Il a fallu que j'aie au lycée à Montpellier ou à Bordeaux pour voir d'autres enfants, différents de moi, ni arabes, ni noirs », m'ont dit certains lycéens.

Zonage urbain, et zonage scolaire qui nourrissent les ségrégations. Dans ces cas, la ZEP est une double peine insupportable lorsqu'elle ne favorise pas la diversité urbaine. Il faut des moyens accrus. Le plan SuperZep est très insuffisant. Les autres pays déploient des moyens sans aucune commune mesure avec ce qu'on va vous donner.

Il faut penser différemment le recrutement des établissements secondaires et supérieurs. On a fait fausse route, au prétexte de l'égalité et du mérite, on forme des élèves (et je le dis aussi comme employeur, car j'ai une expérience américaine), mais on ne récompense pas l'effort, on ne valorise que l'académisme, on en sait pas distinguer des profils atypiques et les valoriser, on ne met pas en exergue d'autres talents. On a un mode de reproduction qui est extrêmement normé, extrêmement sélectif. Nous allons le payer et le niveau moyen de la formation décliner de façon mécanique (baisse de 12% des bacs S). En 2015, nous manquerons massivement d'ingénieurs, de techniciens et des activités ne se localiseront pas chez nous. La proportion de jeunes issus des minorités est très importante, 20%, 30 %, on ne s'en rend pas compte et ces jeunes là ne font pas d'études (moins de 6% des jeunes concernés par les discriminations font des études supérieures !). Une partie de la jeunesse, des pans entiers d'une génération sont exclus des systèmes de formation, et comme les gens seront moins formés, ils seront moins payés, et le niveau de vie va baisser.

Si on ne prend pas des mesures extrêmement volontaristes, il sera difficile d'inverser la tendance.

Reste le travail : les discriminations sont telles que dans les filières prestigieuses, les minorités visibles sont absentes. L'entreprise fonctionne telle qu'elle se voit, se conçoit, c'est-à-dire un corps social qui n'est pas multiethnique !

D'où l'importance de la Charte de la diversité qui commence à circuler dans les entreprises. Il y a certes un début de prise de conscience, mais il n'y a pas de processus pour imposer et sensibiliser les recruteurs à la non-discrimination, organiser l'égalité de traitement et la transparence des recrutements et puis définir ce que sont les objectifs de diversité dans une entreprise. Il manque une vraie volonté, un cadre légal, une vraie formation à la diversité de la part des dirigeants. Les dirigeants sont tous très sensibles mais dans les niveaux inférieurs, il y a une très grande résistance, comme le reste de la France.

Pour le logement, l'école, les filières prestigieuses, l'accès à l'emploi, il faut des mesures correctrices et l'Etat, ceux qui administrent doivent être à l'image de la France gouvernée et administrée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Pour conclure, on vous dira qu'il y a un débat dont s'emparent les juristes. Or, le Conseil d'Etat considère que la discrimination positive est tout à fait conforme à notre droit car elle est conforme à l'intérêt général. L'intérêt général est de rendre la société égale.

D'autres vous diront « Ca n'a pas bien réussi ! »

C'est faux. Des pays ayant pratiqué des mesures volontaristes ont mieux réussi et nous n'avons pas de leçons à donner aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, dont les sociétés sont plus représentatives, plus « fair », plus justes, même si le racisme n'y a pas disparu, même si elles sont toujours inégalitaires.

En outre, ce débat des pour et des contre est un non débat car pour savoir ce qu'est une discrimination, il faut l'avoir subie ! Les élites ne peuvent pas s'intéresser aux problèmes de minorités dont elles ne sont pas issues, et comme elles sont incapables de penser l'intérêt général, elles ne peuvent le mettre en oeuvre. Je me contente

La discrimination positive est consubstantielle à une République qui se veut égale, qui veut réparer ses imperfections sociales par des mesures volontaires au plan légal, à une République fondée sur des valeurs. La première est l'égalité : il n'y a pas d'égalité sans diversité et il ne peut pas y avoir de diversité sans égalité. La liberté première est d'être ce que l'on est et le droit à l'altérité, car il n'a pas de liberté sans altérité, est fondamental et inhérent à nos valeurs.

Pour la commission  
Christine Guimonnet